

## ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES DU 06.10.2020

Date : mardi 6 octobre 2020, à 17h00

Lieu : à l'hôtel de ville de Loèche

### DELEGUES

#### Présents

Oberwalliser Forstverein/OWW	Andenmatten Urs
Triage des Dents du Midi / AFBV	Berra Jacques
OWW	Bittel Martin
OWW / Membre comité FV	Brunner Jean-Claude
Forst Region Leuk / FBV	Grand Adalbert
Triage Troistorrents / AFBV	Dubosson Oscar
OWW / Walliser Wald	Jäger Georges
Forstrevier Stalden / OWW	Rovina Peter
Triage Ecoforêt / AFVC	Theytaz Pierre
AFBV / Membre comité FV	Turin Olivier
FBV	Vuignier Jacques
AFVC	Zuffrey Lambert

#### Excusés

AFBV	Gay-Balmaz Jean-Frédéric
AFVC	Pralong Jean-Pierre
Triage Deux Rives / AFBV	Ramuz Serge
AFVC	Rey Fabien
Triage Lienne-Morge/AFVC	Vuignier Frédéric
OWW	Wasmer André

### INVITES

#### Présents

Forêt Valais / Walliser Wald	Barman Patrick
Triage de Bagnes	Besse William
Triage Cône de Thyon	Bourdin Olivier
EPASC	Clivaz Gérard
SFCEP	Clivaz Jean-Christophe
Triage Ecoforêt	Fournier Julien
SFCEP	Gerold Philipp
Forêt Valais / Walliser Wald	Giesch Christina
La Forêt	Gilardi Fabio
Forst Region Leuk	Hugo Rinaldo
SFCEP	Hutter Mathias
Triage de Bagnes	Latapie Stéphane
Triage d'Anniviers	Melly Jean-Yves

#### Excusés

Lignum VS	Astori Jean-Charles
Triage Louable - Contrée	Barras Didier
Forstrevier Visp & Umgebung	Bellwald Siegfried
Triage Ecoforêt	Bourban Frédéric
Triage CDF	Bruchez Jean-Baptiste
Triage des Deux Rives	Charvoz Mathieu
Lignum VS	Christe Lucien
Triage des Deux Rives	Gaillard Jean-Michel
Triage Conthey	Jollien Dany
Triage CDF	Jordan Stéphane
Triage du Vallon	Largey Philippe
Triage Martigny	Lugon Pascal
Etat VS	Melly Jacques

Forêt Valais / Walliser Wald	Perruchoud Nicole
Forstrevier BLS	Pfammatter Ferdinand
Triage de la Cime de l'Est	Rappaz-Bovet Florence
Triage de Lienne-Morge	Rebstein Vincent
Triage Cime de l'Est	Richard Jean-Michel
Triage d'Anniviers	Salamin Claude
Triage Conthey - Vétroz	Thiessoz Yann
Forêt Suisse / WaldSchweiz	Troger Thomas
Triage des Dents du Midi	Vaudan François
Forst Goms	Werlen Willy
La Forestière	Wuarchoz Didier

Triage Lienne – Morge	Rey Pierre-Yves
Triage du Haut-Lac	Rouiller François
Triage Martigny	Rouiller Yvon
SFCEP	Roux Michaël
Forstrevier Simplon Süd	Schmidhalter Cedric
Triage Cône de Thyon	Syburra-Bertelto Romaine
Triage du Haut Lac	Vuadens Cédric
Forstrevier Südrampe Raron	Werlen Herbert
Koordinator	Zuberbühler Fredy
Triage Sierre - Noble – Contrée	Zufferey Julien
Forst Aletsch	Zumkehr Reinhard

## ASSEMBLEE GENERALE

0. Ouverture de l'assemblée	2
1. PV de la dernière AG du 10.10.2019	3
2. Rapport d'activités 2019 - 2020	3
3. Résultats du vote par correspondance	4
4. Nomination des vérificateurs des comptes	5
5. Cotisations fixes	5
6. Fonds du bois Suisse	5
7. Divers et paroles aux invités	5

### 0. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

M. Barman ouvre l'assemblée générale des délégués et souhaite la bienvenue à MM. Adalbert Grand et Jacques Vuignier, président et vice-président de la Fédération des bourgeoisies valaisannes, Philippe Gerold, chef de service du SFCEP, Jean-Christophe Clivaz, adjoint au chef de service du SFCEP, Thomas Troger, directeur de ForêtSuisse, M. Didier Wuarchoz, directeur de la Forestière et Gérard Clivaz, directeur de l'EPASC, ainsi qu'aux invités, aux délégués, aux présidents de triages et gardes forestiers ainsi qu'aux membres du comité.

M. Barman remercie Adalbert Grand pour l'accueil et son aide dans l'organisation de l'assemblée générale.

Il commente brièvement le système de financement pour la nouvelle période-RPT et le travail qui reste à faire dans ce contexte. Un autre sujet est la nouvelle loi sur la chasse, sur laquelle le comité a décidé de publier un communiqué de presse, mais pas de recommandation de vote. La situation extraordinaire Covid-19 en 2020 a eu un grand impact sur notre vie et notre travail. Il souhaiterait recevoir un retour d'expériences, qu'elles soient positives ou négatives, afin que Forêt Valais puisse éditer un mémo. Il tient à remercier tous les acteurs pour leur travail et souhaite à tous de rester en bonne santé.

L'ordre du jour est ainsi accepté par l'assemblée.

## **1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10.10.2019**

La lecture du PV de la dernière assemblée générale extraordinaire n'étant pas demandée, le président en soumet l'approbation à l'assemblée.

**Décision:** Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **2. RAPPORT D'ACTIVITE 2019 - 2020**

Les différentes activités figurent dans le rapport annuel 2019, la directrice met en évidence quelques points :

### **Formation professionnelle**

La formation professionnelle reste une tâche importante pour Forêt Valais.

#### Formation professionnelle Haut-Valais

Cette année, les apprentis du Haut-Valais de la 1<sup>ère</sup> année vont à l'école professionnelle de Brigue (anciennement tous à Thun). Cela a des conséquences pour les cours interentreprises, car il y a quelques points à prendre en compte, comme les coûts, la structure et les objets de cours. C'est pourquoi les classes VS et BE sont divisées en deux, c'est-à-dire ½ classe VS + ½ classe BE participent ensemble au cours interentreprises.

#### Formation continue

Suite au COVID-19 beaucoup de cours ont dû être annulés. Quelques cours ont été déplacés à cet automne.

### **Communication**

Ces dernières années, Forêt Valais a réussi à créer un bon réseau avec les médias. Un civiliste a récemment installé un compte Instagram pour FV.

### **Exposition itinérante**

En 2019, l'exposition itinérante a bien fonctionné car les visiteurs ont apprécié le jeu interactif. En 2020 cependant, elle a également été victime du COVID-19, car pratiquement toutes les manifestations ont dû être annulées. Pour 2021, un nouveau programme va être mis en place.

### **Projet Lignum: usine de lamellé-croisé**

Le projet de l'étude de faisabilité d'une usine de bois lamellé croisé est né de la stratégie de la filière bois. Il faut clarifier si une telle installation est financièrement réalisable. L'objectif est de produire 20'000 mètres carrés de produits sortants. Trois variantes techniques différentes ont été élaborées : Presse à haute fréquence, pneumatique et à vacuum. Mme Giesch explique les différences à l'aide de divers graphiques. Il s'agit maintenant de trouver un terrain approprié. Les premiers contacts ont été pris avec Collombey-Muraz. Elle espère que le projet pourra être finalisé au printemps prochain.

Claude Salamin aimerait savoir pourquoi ce lieu a été choisi. Mme Giesch explique qu'il n'est pas facile de trouver un terrain de cette taille (2-3 ha) et concernant le trajet il est plus facile de transporter des lamelles que le bois lamellé-croisé.

## Deux projets CO<sub>2</sub>

### 1) Projet captage CO<sub>2</sub> dans les produits bois

Dans ce projet de deux ans, Forêt Valais, ForêtSuisse et Holzbau Schweiz travaillent ensemble. Le but est d'obtenir des certificats de CO<sub>2</sub> pour chaque mètre cube de bois utilisé dans la construction. Ces certificats permettent d'apporter un soutien financier à d'autres projets afin de renforcer l'ensemble de la filière du bois.

### 2) Projet captage CO<sub>2</sub> en forêt

Ce projet n'est pas encore très avancé.

## CCT

Les propriétaires, les triages, le personnel forestier, les entreprises privées et les partenaires sociaux bénéficient d'une CCT. Cela règle bon nombre de problèmes mais peut aussi en poser, p.ex. lorsque le personnel forestier est soumis à un contrat de travail auprès d'une commune municipale et les conditions sont différentes et parfois non comparables.

Si des mandats sont donnés à des entreprises hors canton, il est important de le signaler à FV afin qu'elle puisse les contrôler. Avant que les travaux commencent, ils doivent signer une déclaration de soumission. Chaque année FV élabore un plan pour contrôler une dizaine de triages et entreprises forestières.

Il est donc crucial de maintenir un environnement économique fort et les entreprises privées en font partie. Une détérioration de ce secteur serait préjudiciable à l'industrie forestière valaisanne.

## 3. RESULTATS DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

Nous avons procédé à un vote par correspondance pour les comptes de Forêt Valais et Formation, ainsi que les budgets respectifs. Les résultats sont :

Bulletins valides	18/21
Bulletins nuls	0
Bulletins en retard / non rendus	3

Résumé	Oui	Non	Abstention
1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de Forêt Valais du 28.05.2019	18/21	0	0
2. Approbation du bilan et du compte d'exploitation du compte Forêt Valais 2019, rapport de l'organe de révision et attribution des décharges au comité de direction	18/21	0	0
3. Approbation du bilan et du compte d'exploitation du compte Formation 01-07-2019, rapport de l'organe de révision et attribution des décharges au comité de direction	18/21	0	0
4. Approbation du budget Forêt Valais 2020	18/21	0	0
5. Approbation du budget Formation 2020	18/21	0	0

**Décision** : Les délégués approuvent cette évaluation à l'unanimité.

#### **4. NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES**

La réviseuse de FV, Mme Nicole Escher-Wellig, a quitté ses fonctions auprès de l'Association forestière du Haut-Valais l'année dernière. Mme Daniela Oggier-Camenzind est proposée comme nouvelle vérificatrice des comptes.

**Décision** : L'assemblée approuve à l'unanimité cette proposition.

#### **5. COTISATIONS FIXES**

Le comité de Forêt Valais propose de maintenir les cotisations 2020 au même niveau qu'en 2019.

**Décision** : Il est décidé à l'unanimité de maintenir les cotisations des membres au même niveau qu'en 2019.

#### **6. FONDS DU BOIS SUISSE**

##### **Nouveau système de cotisation pour ForêtSuisse dès 2021**

Le Fonds du bois Suisse s'appelle désormais Promotion Bois Suisse. A partir du 01.01.2021, la contribution pour ForêtSuisse par mètre cube sera perçue sur tous les assortiments récoltés et commercialisés et pas seulement sur le bois de service.

Mme Giesch présente des statistiques sur l'évolution des contributions en Valais de 2011 à 2018, qui montrent clairement que les montants diminuent chaque année. Pour cette raison, FV doit réfléchir à long terme sur la manière de stabiliser ces contributions. Au niveau suisse cette évolution est la même, c'est pourquoi ForêtSuisse a élaboré ce nouveau système.

Elle propose la variante suivante pour le Valais :

Aujourd'hui, la cotisation variable est de Frs. 2.-/m<sup>3</sup> de bois de service. Le comité de FV propose de passer à Frs. 1.- par mètre cube sur tous les assortiments récoltés et commercialisés. Ce montant est réparti entre ForêtSuisse Frs. 0.225/m<sup>3</sup>, Promotion Bois Suisse Frs. 0.125/m<sup>3</sup> et Forêt Valais Frs. 0.65/m<sup>3</sup>.

M. Barman explique que les comités des associations régionales devront en discuter car une décision à ce sujet devrait être prise avant la fin de l'année.

#### **7. DIVERS ET PAROLES AUX INVITES**

Le président, Patrick Barman demande s'il y a des divers. Comme ce n'est pas le cas, il passe la parole aux invités :

##### **Parole aux invités :**

M. Philippe Gerold, Chef du Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP), remercie Forêt Valais pour l'invitation. Le nouveau chef de service depuis décembre 2019 se présente brièvement. Il explique la nouvelle structure du service (47 employés) après la fusion ainsi que la nouvelle charte. Mission, vision, valeurs, ainsi que confiance,

motivation, efficacité et relations de partenariat sont des piliers importants et contribuent à l'amélioration du travail. Le service s'occupe entre autre de diverses révisions législatives et du mandat du nouveau système de financement pour les forêts protectrice. M. Barman lui remet, ainsi qu'à Jean-Christophe Clivaz le livre « Mélèzes vénérables ».

M. Thomas Troger, directeur de ForêtSuisse, remercie Forêt Valais pour l'invitation et apporte les salutations du président, M. Daniel Fässler. Le nouveau directeur se présente brièvement. Il explique que ForêtSuisse se réoriente et cherche de plus en plus à collaborer avec les associations forestières cantonales et souhaite également être plus actif en politique. Dans ce contexte, l'association a soumis une motion auprès du Conseil fédéral pour qu'il prépare un projet de loi permettant d'injecter 25 millions supplémentaires dans la forêt. Il aborde également le projet captage CO<sub>2</sub> dans la forêt, qui demande encore beaucoup de travail. Il remercie Forêt Valais pour son engagement en faveur de la forêt. M. Barman remet à lui et pour son président le livre en signe de remerciement.

M. Didier Wuarchoz, directeur de la Forestière, remercie Forêt Valais pour l'invitation et transmet les salutations de son comité. Il félicite FV pour ses nombreuses activités et se réjouit de l'étroite collaboration de longue date. M. Barman remet à lui et pour son président le livre en signe de remerciement.

M. Gérard Clivaz, directeur de l'EPASC, parle de l'importance de la formation professionnelle et remercie Forêt Valais pour la bonne collaboration. L'école accueille environ 2'000 élèves, dont 50 apprentis forestiers-bûcherons. Le formateur de l'école professionnel Jean Christe (ancien employé de Cafor) a pris sa retraite cette année et il est remplacé par Alain Marmillod. Il reçoit également le livre.

Patrick Barman remercie Olivier Turin, président du Grand Conseil, pour son engagement en faveur de la forêt et lui remet le livre. Il remercie également Nicole Perruchoud qui fête ses 20 ans à Forêt Valais et lui remet un cadeau de remerciement.

Le président demande s'il y a d'autres invités qui souhaitent prendre la parole. M. Adalbert Grand, président de la Fédération des Bourgeoisies valaisannes, souhaite prendre la parole pendant l'apéritif. Au cours de celui-ci, il nous donne quelques explications intéressantes sur les origines de la Bourgeoisie de Loèche, avec une petite touche d'humour. Il reçoit également le livre en signe de remerciement.

Patrick Barman remercie la Commune, ainsi que la Bougeoisie de Loèche pour l'accueil, les participants à l'assemblée, les délégués ainsi que les invités. Il clôt la partie administrative de l'assemblée et invite les participants à partager un apéritif.

Pour le PV :

Nicole Perruchoud

Distribution: aux délégués, aux présidents et gardes